

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

SEANCE DU LUNDI 14 MARS 1966 .

ORDRE DU JOUR :

- ASSAMINIS
- 1°) Mesures à prendre pour renforcer le réseau d'égout de la Ville de St-Denis.
  - 2°) Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise CANADAS pour la construction de deux classes économiques à l'Ecole de Champ Fleuri. Ecole
  - 3°) Ratification de divers marchés de gré à gré passés avec des fournisseurs pour le fonctionnement des cantines scolaires .
  - 4°) Acquisition du terrain MAYER d'une superficie de 1.720 m2 sis à Saint-Denis, rue Monthyon, destiné à la construction d'un Foyer de Jeunes avec terrain de sport ( volley et basket et jardin d'enfants ) .
  - 5°) Acquisition d'un terrain de 2.076 m2 limitrophe du terrain sur lequel est construite l'Ecole des Camélias ( Filles ) appartenant à M. Williams CLAIN .
  - 6°) Equipement commercial du quartier de Chaudron - Mesures de protection.
  - 7°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 120 m2 à distraire de la propriété de M. Roland GAUD sise à Saint-Denis derrière l'Hôtel de Ville ( ancienne propriété de Madame François ALEZAN ) .
  - 8°) Comptes Financiers de l'exercice 1965 du Comité des Fêtes - Rapport de M. René ATECTAM, Trésorier du Comité des Fêtes .
  - 9°) Participation de la Commune aux opérations anti-bidonvilles entreprises par la S.I.D.R.
  - 10°) Transfert de la carte grise du véhicule N° 1 LH 97-4 qui a été vendu à M. Louis LAGOURGUE .
  - 11°) Demandes de subventions présentées par le Président de la Section Cantonale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et par le Président de l'Association Générale des Etudiants Réunionnais en Métropole .
  - 12°) Reconduction du contrat de location passé avec M. DUGUET pour l'installation d'un stand d'automotrices au Parc Plaisance .

- 13°) Etats des frais et émoluments dus à Maître SAUGER, Avoué de la Commune de Saint-Denis, dans une instance par elle engagée devant la cour d'Appel de Saint-Denis, contre les consorts COUPOU .
- 14°) Proposition de vente faite par Me GRONDIN, Notaire à Saint-Denis concernant un terrain situé à Saint-Denis auprès du Grand Marché, cadastré sous le n° 212 de la Section AH d'une superficie de 835 M2, appartenant aux héritiers PERMAYE ARMON
- 15°) Demande de prêt de 14 000 000 de Frs CFA ( programme 1965 ) auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Réunion, pour le financement des travaux d'adduction d'eau de Moufia-Bois de Nèfles .
- 16°) Demande présentée par M. DUPUY Valentin, Conseiller Municipal, concernant le prix de l'eau consommée par les maraîchers de Sainte-Clotilde .
- 17°) Travaux de réfection du plafond de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville. *Batiment*
- 18°) Recettes réalisées par la Société Bourbon Munière pendant les années 1963-1964 et 1965 .
- 19°) Prix de vente du m3 d'eau à la Montagne à compter du 1er Janvier 1966 .
- 20°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 7.293 m2 faisant partie du lotissement " La Chaumière " appartenant à la " Chaumière Foncière " destinée à recevoir la construction d'un groupe scolaire .
- 21°) Equipement sportif prévu au titre du Vème Plan .
- 22°) Ratification d'une police d'assurances intervenue avec la Compagnie d'assurances " LA PRESERVATRICE " .
- 23°) Indemnités de gestion aux Receveurs .
- 24°) Redevances au Service de l'Enregistrement pour des concessions d'eau et pour l'occupation du domaine public .
- 25°) Ratification des sommes dues à l'E.E.R. pour divers travaux effectués en 1965 et 1966 .
- 26°) Autorisation de passer des marchés pendant l'année 1966 . *Fournitures*
- 27°) Groupe scolaire de 11 classes + 2 logements devant être construits sur le terrain de l'Ancien-Théâtre - Adjudicataire : entreprise O. BAILLIF . *École*
- 28°) Marché de gré à gré passé avec la S.E.G.E.F.O.M. pour la construction du groupe scolaire de la rue de Sainte-Marie. *E*
- 29°) Etat des frais présenté par Me LEMERLE concernant l'adhésion à l'expropriation au profit de la Commune de Saint-Denis établie suivant acte en date du 16 Novembre 1965 .

30°) Utilisation d'un reliquat de 8 402 588 Frs existant sur l'emprunt de 25 millions contractés avec la Caisse des Dépôts et Consignations. *Terrains*

31°) Inscription en recettes et en dépenses d'un reliquat de prêt de 57 904 Frs. *COMMUNE PRIMA*

32°) Inscription au budget de 1965 d'un emprunt de 10 000 000 de Frs CFA. réalisé avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour acquisition de meublier scolaire.

33°) Autorisation de faire effectuer des travaux en régie par le Service des Ponts et Chaussées.